



20 novembre : Journée internationale des Droits de l'Enfant.

DES DROITS EFFECTIFS POUR LES ENFANTS AUSSI !



Rassemblement
Square Charles De Gaulle
(métro Capitole)
Samedi 20 novembre
à partir de **11h**

→ La **Convention internationale des droits de l'enfant** (Cide) adoptée par l'ONU le **20 novembre 1989**, impose des obligations aux 197 Etats signataires, dont la France.

→ Associations et syndicats, porteurs de valeurs conformes à la Convention internationale des droits de l'enfant seront présents dans la rue ce 20 novembre à 11 h, square de Gaulle, pour informer la population sur leurs différents champs d'action et sur droits des enfants et les atteintes qu'ils subissent, ici ou ailleurs.0

Cette initiative se déroulera en application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020, organisé avec rappel de l'application des consignes de sécurité sanitaire.